



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département du territoire

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

PR-540

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Ville de Genève Direction générale
Reçu le: 8 NOV. 2007
Séance CA du:
Décision:
Traiter par:
Etat:

N/réf.: GZU/IGA/868/07

Genève, le 5 novembre 2007

Concerne : Crédit extraordinaire de 682 000 F destiné au catalogage rétrospectif des documents musicaux du domaine classique des bibliothèques municipales pour les Discothèques des Minoteries et de Vieusseux

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 10 octobre 2007, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

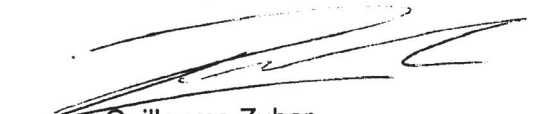
Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Diffusion :

MM. Mugny
Tornare
Mme Salerno
MM. Pagani
Maudet
Moret
Aegerter
Krebs
Mariaux

MM. Lévrier
Drahusak
Mmes Koelliker
Ruepp
Ludi
SCM
Service juridique
Mmes Chapuis
Lipawsky


Guillaume Zuber
Directeur

Dossiers et documentation - MiS

Date réelle d'affichage : 18 octobre 2007
Date légale d'affichage : 18 octobre 2007
Fin délai référendaire le : 27 novembre 2007

AR-868.doc